

# Election au CSAE de l'Université de La Réunion du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022

## Au CSAE de l'Université de La Réunion

### La Liste **Agir pour toutes et tous dans la transparence**

Représentée par la FSU, la section université CGTR Educ'action et les non syndiqués-es



Je vote pour la liste **Agir pour toutes et tous dans la transparence** au CSAE pour des représentant-es qui interviendront :

#### Pour :

- la prévention des risques, l'hygiène, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail,
- la valorisation des personnels selon ses compétences,
- une vraie politique des emplois tenant compte des besoins réels de l'établissement (des départements d'enseignement, des laboratoires, des directions, des services),
- une politique de dé-précarisation des non-titulaires,
- une revalorisation des grilles salariales statutaires et le recrutement massif de titulaires pour en finir avec le sous-encadrement actuel et avec la surcharge et la précarité qu'il entraîne pour tous les personnels,
- une égalité des primes entre enseignant-es (E2D) et enseignant-es-chercheur-es (EC), et par corps et grade pour toutes et tous, ainsi qu'une hausse du taux de promotions,
- une nomination des membres des jurys de recrutements des contractuel·les en concertation avec le responsable
- une réappropriation par le personnel enseignant, enseignant-chercheur et BIATSS de certaines décisions concernant l'organisation, la planification, les contenus, les façons de faire dans leur travail,
- le droit à congés : des règles claires concernant la reconnaissance des jours fériés, congés maladie, de maternité/paternité et familiaux,
- le respect du droit à la déconnexion.

#### Contre :

- les réorganisations forcées, sources de mal être et de découragement au travail, souvent faites en dépit du bon sens,
- les établissements publics expérimentaux visant à la casse des cadres nationaux,
- le copinage et le clientélisme dans les nominations et promotions et la politique des primes aux ami-es,
- l'absence de transparence de la direction de l'établissement (non communication de documents administratifs, même après accord de la Commission d'accès aux documents administratifs),
- la dégradation des conditions de travail du personnel enseignant qui détériore à son tour les conditions et la qualité de l'enseignement dues aux étudiant-es,
- le harcèlement moral, la placardisation de collègues, les violences sexistes et sexuelles et les discriminations,
- le non-respect de la réglementation (CDIsation, non versement de la prime de précarisation,...) et des décisions de justice,
- une gestion des emplois sans lien avec les besoins réels des composantes, directions et laboratoires.

## Election au CSAE de l'Université de La Réunion du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022

Des élu·es qui :

- vous informent, vous consultent et effectuent des comptes rendus de réunions,
- font remonter vos préoccupations dans les instances et vous représentent,
- s'assurent que vos droits soient toujours respectés.

**Personnels BIATSS, enseignant·es-chercheur·es, doctorant·es, enseignant·es, chercheur·es - titulaires et contractuel·les**

*Nous sommes toutes et tous concerné·es*

**Avec la liste Agir pour toutes et tous dans la transparence**

**Luttons pour une université démocratique**

Les **candidat**-es de la liste :

1. Rachelle Mariamon (ITRF)	11. Philippe Rondeau (ITRF)
2. Christine Robert-Da Silva (MCU)	12. Pascal Duret (PU)
3. Cathie Milhau (ITRF)	13. Marie Claudine Soupramanien (ITRF)
4. Fabrice Lemaire (MCU)	14. Marceline Ducrocq Grondin (MCU)
5. Poornima Chotoory (ANT ITRF)	15. Mélanie Sinama (ITRF)
6. Jérôme Froger (PRAG)	16. Marie Thiann Bo Morel (MCU)
7. Mathias Kichenin Moutalou (ANT ITRF)	17. Jean Maurice Brancard (ITRF)
8. Olivier Marc (MCU)	18. Dalila Bentaleb (PRCE)
9. Juan Mora Rey (ANT ITRF)	19. Dominique Bonne (ITRF)
10. Elsa Capron (MCU)	20. Christian Lefebvre d'Hellencourt (PU)

En 2023, le Comité Technique d'établissement (CTE) et le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) de notre université vont disparaître pour être remplacés par une seule instance, le **Comité Social d'Administration de l'établissement** (CSAE).

Une « formation spécialisée » du CSAE reprendra quant à elle les prérogatives du CHSCT (santé, sécurité et conditions de travail au sens large).

**Tous les personnels exerçant leurs fonctions dans l'établissement sont électeurs :**

Une seule condition pour être électeur : exercer ses fonctions au sein de l'université de La Réunion (personnels titulaires ou contractuels, ITRF, AENES, personnels des bibliothèques, enseignant·es, enseignant·es-chercheur·es de l'université, ITA et chercheur·es des UMR rattachées à l'établissement).

**Voter la liste**

**Agir pour toutes et tous dans la transparence**

**c'est d'abord montrer que nous voulons compter, que nous pouvons compter .**